

Démarche : Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet émergence de groupes

Organisme : Service Régional de la Performance Economique et Environnemental des Entreprises (SRPE)

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Dossier de candidature pour le financement de l'émergence de groupes

INFORMATIONS sur la plate-forme

Pour toute question liée à la plateforme :

- consultez le tutoriel <https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

- adressez-vous à contact@demarches-simplifiees.fr

Pour visualiser l'ensemble des questions posées et des pièces à fournir, vous pouvez imprimer le formulaire.

RAPPELS

- Les dossiers de candidatures sont à valider au plus tard le 13 Juin 2025 minuit

- Au-delà de cette date, le demandeur n'est plus autorisé à modifier le dossier qu'il a déposé, quelque soit l'état du dossier

- Vous pouvez revenir à tout moment sur votre dossier avec vos identifiants

Vous trouvez ci-dessous la démarche afin de candidater à un projet collectif en émergence

Afin d'avoir tous les renseignements nécessaires à cet appel à projet, veuillez consulter le site internet de la DRAAF des Hauts-de-France, dans la rubrique "Appels à projets en cours". Vous y trouverez le cahier des charges correspondant et le guide financier du porteur de projet pour la conception de votre dossier de candidature.

Nous vous prions d'apporter le plus d'éléments possibles sur votre projet afin que le comité de sélection apprécie au mieux la complétude de votre dossier.

L'engagement du porteur ne peut se faire que sur la seule foi des renseignements portés au formulaire.

La structure porteuse et d'accompagnement

La structure porteuse

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet émergent

Qui peut être structure porteuse ?

La structure pouvant porter un projet émergent doit être dotée d'une personnalité morale constituée et en capacité de porter un projet et/ou d'accompagner un groupe d'agriculteurs.

La structure identifiée dans le dossier de candidature comme structure porteuse du projet sera celle qui percevra le financement pour l'animation du groupe, dans le cas où le comité de sélection aura émis un avis favorable à ce projet (voir le cahier des charges des groupes émergents).

Type de structure

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Association
- ☐ Centre de gestion
- ☐ CETA
- ☐ Chambre d'agriculture
- ☐ CIVAM ou Fédération de CIVAM
- ☐ Collectivité territoriale
- ☐ Coopérative (hors CUMA)
- ☐ CUMA ou Fédération de CUMA
- ☐ Entreprise privée, bureau d'études
- ☐ GAB ou Association d'AB
- ☐ GDA ou GVA
- ☐ GEDA ou Fédération de GEDA
- ☐ GIE
- ☐ Institut technique
- ☐ Négoce
- ☐ Structure d'enseignement, de formation ou de recherche
- ☐ Syndicat agricole ou professionnel

Nom du Président ou du responsable de la personne morale :

Fonction dans la structure :

Courriel :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ La lettre d'engagement de la structure porteuse

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet émergent

- ☐ Statuts de la structure porteuse dûment déposés et enregistrés, accompagnés pour les associations de la publication au JO ou du récépissé de déclaration à la préfecture, ou pour les sociétés du dernier extrait K-bis ou de l'inscription au registre ou répertoire concerné :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Le certificat d'immatriculation indiquant le n°SIRET dûment attribué à la personne morale (datant de moins de 3 mois) :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité du responsable ou président

La structure d'accompagnement

La structure d'accompagnement est elle différente de la structure porteuse de la demande

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui

- ☐ Non

Raison sociale :

Statut juridique :

Type de structure d'accompagnement

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Association
- ☐ Centre de gestion
- ☐ CETA
- ☐ Chambre d'agriculture
- ☐ CIVAM ou Fédération de CIVAM
- ☐ Collectivité territoriale
- ☐ Coopérative (hors CUMA)
- ☐ CUMA ou Fédération de CUMA
- ☐ Entreprise privée, bureau d'études
- ☐ GAB ou Association d'AB
- ☐ GDA ou GVA
- ☐ GEDA ou Fédération de GEDA
- ☐ GIE
- ☐ Institut technique
- ☐ Négoce

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet émergence

☐ Structure d'enseignement, de formation ou de recherche

☐ Syndicat agricole ou professionnel

N° SIRET :
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Adresse postale :

Courriel :

L'animatrice/animateur du projet d'émergence

Nom et Prénom :

Fonction :

Courriel :

Téléphone :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Le CV de l'animateur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Lettre d'engagement de l'animateur du groupe émergent :

Le projet collectif en émergence

Le territoire concerné par le projet

Majorité des exploitations située dans le bassin :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Artois-Picardie

☐ Seine-Normandie

Nom du territoire principal auquel se rattache le projet :

Si possible et le cas échéant, indiquer le nom de la ou les Petites Régions Agricoles concernées

Aire d'influence du projet par rapport aux exploitations pressenties pour le collectif

Utiliser l'outil polygone pour dessiner l'aire du projet

Présentez-nous synthétiquement le territoire et ses enjeux associés, notamment en terme de protection des ressources

Les raisons pour lesquelles le projet peut être considéré comme cohérent avec le contexte territorial et ses enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Si le projet est en cohérence avec les projets territoriaux de développement local (contrat territorial

Le collectif d'agriculteurs pressenti pour le projet

Nombre d'exploitations envisagées dans le futur projet

Au stade de l'émergence, le groupe d'agriculteurs ne doit pas être forcément formalisé. Cependant, la constitution d'un premier noyau d'au moins 5 exploitations agricoles minimum, afin que la taille du collectif soit d'au moins 8 pour pouvoir constituer un GIEE.

Nombre d'agriculteurs engagés :

Estimation de la SAU (ha) couverte par le projet :

Dont superficie en AB en (ha) :

Principale orientation de production des exploitations du collectif

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Grandes cultures

☐ Polycultures

☐ Polyculture-élevage

☐ Élevage

☐ Apiculture

☐ Horticulture - pépinière - PAPAM

☐ Maraîchage

☐ Arboriculture

☐ Viticulture

Préciser le ou les ateliers de production concerné(s) par le projet

Préciser le type de production (exemple : céréales, légumes d'industrie, bovin lait...).

Expliciter l'historique de constitution du collectif et ses motivations dans le cadre du projet d'émergence

Présenter succinctement en mettant en avant les principales attentes des agriculteurs en termes d'évolutions de pratique (actions éventuelles déjà conduites ou en projet).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ La liste et les caractéristiques des d'exploitations pressenties dans le projet

A mettre en format xlsx

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Les engagements signés des exploitants composant le noyau fondateur du projet

Le projet du collectif émergent

Présentation

Titre du projet émergent :

Thématique principale :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Produits phytos : réduction d'usage et alternatives
- ☐ Changements de systèmes, diversification des assolements
- ☐ Agriculture biologique
- ☐ Certification environnementale
- ☐ Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences, variétés)
- ☐ Agroforesterie, haies
- ☐ Conservation des sols
- ☐ Couverts végétaux
- ☐ Amélioration fertilisation, autonomie en azote, légumineuses
- ☐ Énergie et valorisation de la biomasse (dont méthanisation)
- ☐ Création et maintien de l'emploi et diversification de l'activité
- ☐ Démarches de filières et signes de qualité
- ☐ Démarches de territoires
- ☐ Autonomie alimentaire des élevages
- ☐ Gestion sanitaire des troupeaux et alternatives aux antibiotiques

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet émergent

☐ Gestion quantitative et qualitative de l'eau

☐ Changement climatique

☐ Conditions de travail

☐ Échanges entre agriculteurs et avec la société

☐ Mutualisation des outils de production

Autres thématiques :

Choix multiple, 5 au maximum

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Produits phytos : réduction d'usage et alternatives

☐ Changements de systèmes, diversification des assolements

☐ Agriculture biologique

☐ Certification environnementale

☐ Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences, variétés)

☐ Agroforesterie, haies

☐ Conservation des sols

☐ Couverts végétaux

☐ Amélioration fertilisation, autonomie en azote, légumineuses

☐ Énergie et valorisation de la biomasse (dont méthanisation)

☐ Création et maintien de l'emploi et diversification de l'activité

☐ Démarches de filières et signes de qualité

☐ Démarches de territoires

☐ Autonomie alimentaire des élevages

☐ Gestion sanitaire des troupeaux et alternatives aux antibiotiques

☐ Gestion quantitative et qualitative de l'eau

☐ Changement climatique

☐ Conditions de travail

☐ Échanges entre agriculteurs et avec la société

☐ Mutualisation des outils de production

Décrire le projet et ses enjeux :

Quelles sont les problématiques du collectif ? Quels sont les enjeux ? Quels sont les motivations ? A quoi va servir le collectif ? Comment va être abordé l'agroécologie et la triple performance économique, environnementale et sociale ?

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet émergent

Comment la structure porteuse et d'accompagnement vont permettre l'évolution du collectif ?

En quelques lignes : les compétences et les expériences permettant la cohésion et l'animation du groupe, permettant de faire évoluer le collectif dans une démarche vers l'agroécologie et une approche systémique

Déroulement

La date de début d'émergence :

Elle est postérieure ou égale à la date de dépôt du dossier de candidature. L'accusé de réception du dossier complet vaut démarrage autorisé des dépenses dans le cadre d'une demande de financement, sous réserve de la décision officielle de financement du comité de sélection.

La date de fin d'émergence :

La période de l'émergence ne doit pas dépassée plus de 1 an.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Veuillez insérer le planning prévisionnel de type diagramme de GRANTT du projet émergent

Mettre en avant les actions de construction du projet collectif et de structuration du groupe lors de l'année d'émergence (formations des exploitants, réalisation des diagnostics, organisation de réunions d'échange sur le territoire, rencontre de partenaires, élaboration d'un programme d'actions et d'investissements pour le dépôt du futur projet pluriannuel l'année suivante).

Important :

- La réalisation d'un diagnostic global de durabilité par exploitation est obligatoire et devra être réalisé pendant la phase d'émergence ;
- Au minimum, un événement technique devra être organisé et proposé au groupe (les exploitations s'engagent à y participer), en lien avec la thématique du projet (formation, colloque, voyage d'étude, visite d'exploitation, journée portes ouvertes ou démonstrations portant sur la thématique visée...) et conjointement avec des groupes déjà reconnus ou en cours de reconnaissance DEPHY ou GIEE, dans la logique de transfert et de diffusion des bonnes pratiques.

Diagnostic de durabilité et agroécologique

Ex : ATAE, Diagagroeco, IDEA...

Quel diagnostic choisi par le collectif émergent ?

Ex : Diagagroeco, ATAE, IDEA4...

L'outil de diagnostic devra être identique pour toutes les exploitations du groupe envisagé, il doit prendre en compte tous les volets de la Triple Performance (environnementale, économique et sociale).

Pourquoi ce diagnostic pour les exploitations ?

Présenter le diagnostic global pour chaque exploitation reprenant la triple performance (économique, environnementale et sociale) en lien avec les enjeux du territoire et des agriculteurs.

Objectifs

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet émergent

Grandes lignes des objectifs recherchés

Décrire le plus précisément possible, malgré la phase d'émergence, les objectifs qui seront repris dans le futur projet et sur lequel le collectif va se construire, voir des premiers indicateurs de résultat.

Objectifs économiques :

Objectifs environnementaux :

Prendre en compte dans les objectifs environnementaux le suivi des IFT : l'indicateur de résultat des IFT (herbicide et hors-herbicide) est devenu obligatoire dans les collectifs, suite à la non-reconduction de l'appel à projet des groupes 30 000.

Objectifs sociaux :

Présentation du plan de travail envisagé dans le futur projet pluriannuel

Actions, indicateurs, objectifs, leviers agronomiques mobilisés, principales pratiques, techniques qui vont être déployées, durée du projet...

Partenaires

Décrire le rôle des partenaires durant l'émergence, et ceux envisagés dans le futur projet

Partenaires : structures intervenant ponctuellement ou régulièrement, pour l'accompagnement technique des agriculteurs dans l'évolution des pratiques agricoles

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ La liste des partenaires

Fichier en format xlsx

Eléments complémentaires :

Tout autre élément pouvant éclairer d'avantages le comité de sélection lors la prise de décision.

Pour la demande de subvention

Pour rappel :

Les financeurs de l'Appel à projet sont : l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, l'Agence de l'Eau Seine - Normandie et l'Etat via les fonds CASDAR.

Toutes les informations liées au financement se trouvent dans le guide financier ci-dessous :

La subvention

Montant total du projet :

Préciser :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ HT

☐ TTC

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de non récupération de la TVA pour les demandes portant sur un budget prévisionnel présenté en TTC :

Montant total de la subvention demandée dans le cadre de cet appel à projets :

Autres financeurs sollicités ou mobilisés pour le projet :

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Nom des autres financeurs sollicités ou mobilisés pour le projet :

Exemple : fonds européens, conseil régional, communes, financeurs privés...

Si pas d'autres financeurs, indiquer "RAS".

Montant total de la subvention sollicitée ou mobilisée auprès d'autres financeurs :

Si ce montant est nul, indiquer "0".

IBAN

BIC

Les justificatifs de la structure demandeuse du financement

Justificatifs obligatoires

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet émergent

☐ Plan de financement prévisionnel détaillé des dépenses par action et par acteur, présenté sous la forme d'un tableau :

Attention, le modèle à utiliser a changé par rapport aux AAP des années précédentes. Le fichier déposé doit être en format modifiable.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièces justificatives probantes des dépenses prévisionnelles

Attention les calculs du coût/jour ont changés par rapport aux AAP des années précédentes. Utiliser le modèle en pièce jointe.

Ex : devis, pièces déclaratives, attestation présentant le mode de calcul du cout journée datée et signée, bulletin de salaire des intervenants et le tableau d'enregistrement des temps...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Le procès-verbal (ou compte-rendu officiel) de la réunion de l'organe délibérant de la personne morale, dont font partie les exploitants agricoles engagés dans le projet, approuvant le projet présenté et mentionnant une demande d'aide

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RIB

Pour les associations :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Contrat d'engagement républicain

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Formulaire Cerfa 12156*5 relatif aux demandes de subventions

Spécifique aux associations loi 1901

Pour les chambres d'agriculture :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation sur l'honneur de non perception d'aides Casdar par la structure porteuse du financement

Si le demandeur sollicite le financement de charges indirectes.

Autres documents :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Le cas échéant, la copie de la lettre d'engagement ou de la convention de partenariat établissant clairement la répartition des dépenses et des subventions sollicitées et approuvées par les différents partenaires :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Le cas échéant, la liste des aides publiques qui sont ou seront mobilisées/sollicitées dans le cadre du projet en dehors du présent appel à projets, et une copie des demandes et/ou attributions de ces aides publiques :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Tout autre document

Engagements

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet émergent

En qualité de responsable légal de la structure porteuse du projet émergent, je certifie :

- Avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente demande ;
- L'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

En qualité de responsable légal de la structure porteuse, par le dépôt sous Démarche Numérique, je demande :

Une aide pour le financement de mon projet émergent dans le cadre de l'appel à projets 2026 en Hauts-de-France « Collectifs locaux d'agriculteurs engagés dans la transition agroécologique ».

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

En qualité de responsable légal de la structure porteuse du projet émergent, je m'engage à :

- Veiller à la bonne réalisation du projet d'émergence et au bon fonctionnement du groupe ;
- Assurer le suivi et la gestion administrative et financière du dossier ;
- Construire un groupe et un projet compatible avec les objectifs d'un futur groupe GIEE ;
- Transmettre à l'issue du projet à la DRAAF et à l'Agence de l'eau concernée :
 - ° Un compte rendu final d'exécution financière du projet accompagné des pièces justificatives selon les modalités qui seront précisées dans la convention financière ;
 - ° Le bilan final du projet émergent à l'expiration de la durée du projet qui précise les perspectives du groupe quant à une candidature GIEE et propose le plan d'actions et d'investissements envisagé pour le dépôt du futur projet pluriannuel ;
- Apposer les mentions relatives au soutien financier des financeurs concernés sur les supports de communication, d'information et les livrables prévus (panneaux, site internet, inauguration, journée portes ouvertes, ...);
- Informer la DRAAF et l'Agence de l'eau concernée de toute modification des informations fournies dans le présent dossier.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

En qualité de responsable légal de la structure porteuse du projet émergent, j'autorise :

- L'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

En qualité de responsable légal de la structure porteuse du projet émergent, je suis informé que :

- En cas d'acceptation du projet, mon dossier dématérialisé servira de document de référence pour la rédaction de la convention entre le financeur et la structure porteuse de la demande de subvention ;
- Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire mon dossier de demande d'aide publique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service auquel vous adressez ce formulaire.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non